



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

L'impact du nouveau plan santé sur la démographie médicale

Question écrite n° 17394

Texte de la question

M. Didier Quentin appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'impact du nouveau plan santé sur la démographie médicale. En effet, la stratégie « Ma santé 2022 », annoncée par le Président de la République le 18 septembre 2018, souhaite apporter des réponses globales aux défis actuels du système de santé, notamment les inégalités territoriales, le vieillissement de la population et l'augmentation de la prévalence des maladies chroniques, avec notamment la création de 400 postes de médecins salariés. Or le Gouvernement vient de présenter le projet de loi relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé qui vise à faire émerger un système de santé mieux organisé dans les territoires, renforçant l'accès aux soins ; mais les modalités de la mise en œuvre de ce recrutement de médecins n'y sont pas précisées. Si ce texte prévoit une réforme globale du système de santé commencée dès les études, avec une refonte des parcours de formation et en particulier la suppression du « *numerus clausus* », qui devrait permettre d'augmenter le nombre de médecins formés, il reste des plus flou quant à la répartition des médecins salariés sur les territoires et à l'organisation de la carte sanitaire. Enfin, il est prévu des mesures visant à renforcer la structuration des soins de ville et à libérer du temps médical, afin notamment de lutter contre les difficultés d'accès à un médecin traitant et à des soins urgents. Ces mesures font actuellement l'objet de négociations conventionnelles entre l'assurance maladie et les représentants des professionnels. C'est pourquoi, il lui demande quelles mesures rapides elle entend prendre pour remédier aux déserts médicaux, en précisant, d'une part, la répartition des médecins salariés, ainsi que, d'autre part, les mesures innovantes envisagées pour répondre à ces problèmes de démographie médicale durement ressentis par les populations, comme le montre le grand débat national.

Données clés

Auteur : [M. Didier Quentin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17394

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 février 2019](#), page 1846

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)